



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cimenterie

Question au Gouvernement n° 3879

Texte de la question

SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET À L'INDUSTRIE

M. le président. La parole est à M. Jacques Dellerie, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jacques Dellerie. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

La reprise commence à poindre. Le chômage montre un mouvement de reflux. La croissance, prévue à 0,4 % au premier trimestre, atteint finalement 0,5 %. La comparaison des premiers trimestres 2015 et 2016 montre que les mises en chantier de logements neufs ont progressé et que les défaillances d'entreprises ont reculé.

Un député du groupe Les Républicains. Tout va bien !

M. Jacques Dellerie. C'est dans ce contexte particulier invitant à reprendre confiance qu'il faut soutenir plus que jamais l'emploi industriel. Pour faire face aux mutations économiques, nous devons adapter nos modes de production et relancer une production industrielle innovante. Les plans industriels initiés dès 2012 prennent forme. Vous avez récemment présenté, monsieur le ministre, neuf solutions industrielles pour neuf marchés prioritaires visant à moderniser certains outils de production, accompagner les entreprises et diversifier les modes de conception et de commercialisation. Un site de production qui ferme, ce sont des salariés et leurs familles qui sont en danger. Aujourd'hui, dans ma circonscription, une usine de production de la cimenterie Lafarge est en péril. Je sais que vous avez rencontré les représentants nationaux syndicaux.

Un député du groupe Les Républicains. On est sauvés !

M. Jacques Dellerie. Le site de production de la cimenterie de Saint-Vigor-d'Ymonville, près du Havre, jouit d'une situation stratégique vis-à-vis des chantiers du Grand Paris et de l'éolien offshore. Ceux qui y travaillent souhaitent l'abandon du projet de restructuration. Dans ce contexte, pouvez-vous nous faire part de la politique du Gouvernement pour maintenir et adapter notre tissu industriel ? Pouvez-vous nous assurer de la totale mobilisation de notre gouvernement pour protéger les emplois ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Je vous confirme, monsieur le député, que le groupe LafargeHolcim a décidé une restructuration qui concerne deux sites français, l'un au Havre et l'autre à La Couronne, en Charente. Deux cents emplois sont en jeu. Nous sommes très vigilants. J'ai reçu l'intersyndicale. Nous avons eu plusieurs échanges avec l'entreprise. Ces restructurations, après une

telle fusion et compte tenu des sommes en jeu, présentent un caractère choquant aux yeux de nombreux salariés. Elles sont certes liées à des surcapacités dans le secteur du ciment, mais seront suivies avec beaucoup de vigilance. (« Ah ! » *sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

Nous avons donc demandé qu'on laisse du temps aux différentes instances sociales afin d'assurer un parfait accompagnement des salariés et la mise en œuvre de toutes les mesures de revitalisation qui s'imposent sur les deux sites. En aucun cas des fermetures de site n'auront lieu car plusieurs activités y seront maintenues.

Plus largement, vous posez la question de notre ambition industrielle. Elle ne passe pas partout par le maintien des emplois, mais par le développement d'activités nouvelles et d'un mouvement de renouvellement industriel. Notre action pour la réindustrialisation du pays se traduit d'abord par la politique de compétitivité : le CICE, le pacte de responsabilité, le déploiement de ces allègements et de cet accompagnement pour reconstituer la marge des entreprises sans laquelle l'investissement n'est pas possible.

M. André Chassaigne. Et les licenciements boursiers !

M. Emmanuel Macron, ministre. Elle se traduit ensuite par une politique industrielle volontariste comportant les neuf solutions industrielles mises en œuvre dans le cadre de l'« Industrie du futur » qui consiste en un accompagnement visant à moderniser le cadre dans lequel nous travaillons pour précisément renforcer la capacité des entreprises à investir dans les activités d'aujourd'hui et de demain. Notre action se traduit également par la modernisation du cadre de travail par le projet de loi travail que Myriam El Khomri défendra dans quelques instants. Le compte personnel d'activité vise à défendre les individus...

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Dellerie](#)

Circonscription : Seine-Maritime (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3879

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 mai 2016](#)